

Population & Sociétés

Fille ou garçon ? Neuf parents sur dix connaissent le sexe de leur enfant avant la naissance

Olivia Samuel*, Carole Brugeilles*, Christine Hamelin°, Anne Paillet■, Agnès Pélage◇

Pendant longtemps, c'est à la naissance que les parents découvraient le sexe de leur enfant. Maintenant qu'il est possible de le connaître dès la grossesse, la grande majorité des parents désirent savoir s'ils attendent une fille ou un garçon. Mais qui sont ceux qui, malgré tout, ne souhaitent pas en être informés ? Dans quelle mesure le suivi médical favorise-t-il l'annonce du sexe aux parents ?

Savoir si l'on attend une fille ou un garçon est une préoccupation ancienne. Au cours du xx^e siècle, cet intérêt a bénéficié des progrès technologiques et d'un suivi de la grossesse réalisé dans un cadre de plus en plus médical et technique. En France, le recours aux échographies fœtales a commencé à se développer à partir des années 1970, puis s'est rapidement généralisé. Aujourd'hui, c'est en principe au cinquième mois de grossesse, lors de la deuxième échographie morphologique recommandée, que la détermination du sexe est proposée aux futurs parents⁽¹⁾.

Dans le cadre du suivi de la grossesse, l'information sur le sexe du fœtus n'est pas, dans la très grande majorité des cas, une donnée médicale nécessaire à établir son bon développement. Pourtant, les professionnel·les de santé demandent aux futurs parents s'ils souhaitent connaître le sexe de l'enfant et nombre d'entre eux demandent alors à le savoir. Cette offre médicale rencontre une demande parentale et plus largement une attente sociale qui se manifeste par la question habituelle posée aux futurs parents : « Vous attendez une fille ou un garçon ? ». Dès lors, la connaissance du sexe devient l'une des étapes importantes du processus d'assignation précoce du futur enfant à une catégorie de sexe et participe au « processus d'humanisation progressive » du fœtus [1, p. 260]. Souvent, cette étape enclenche les préparatifs de la naissance, au premier rang desquels le choix d'un prénom féminin ou masculin, et inscrit l'enfant à naître dans un système de valeurs genrées.

Si ce phénomène peut nous sembler familier, peu d'enquêtes sociodémographiques s'y sont jusqu'à présent intéressées. Les études existantes concernent principalement les pays asiatiques, comme l'Inde, la Chine, la Corée du Sud, le Viêt Nam, ou encore les pays d'Europe orientale, dans lesquels la détermination du sexe avant la naissance est largement pratiquée. Celle-ci peut être illégale lorsque la forte préférence pour les garçons conduit à des avortements de fœtus

féminins [2]. Ce phénomène d'avortements sexo-sélectifs n'a pas été observé dans le contexte français.

L'identification prénatale du sexe, comme pratique sociale, a fait l'objet de peu d'investigations. Combien de parents demandent à savoir, ou non, s'ils attendent une fille ou un garçon en France ? Cette demande est-elle généralisée ou certains parents sont-ils plus demandeurs que d'autres de cette information ? Les données sur le sujet sont rares. L'Étude longitudinale française depuis l'enfance (Elfe) permet, pour la première fois, d'explorer le phénomène à l'échelle nationale, à partir d'un grand échantillon représentatif des naissances de l'année 2011 (encadré). Dans le questionnaire adressé aux mères et aux pères quand leur enfant avait deux mois, la question suivante a été posée : « Avez-vous demandé à connaître le sexe de votre enfant avant la naissance ? ». L'enquête Elfe permet d'établir que le phénomène est massif : 89 % des mères et 84 % des pères ont déclaré avoir demandé à le connaître. Il arrive que les réponses des deux parents divergent : soit la mère déclare avoir demandé contrairement au père (7%), sans que l'on puisse savoir si c'est parce qu'il ne souhaitait pas savoir ou parce qu'il n'était pas présent lors de l'échographie ; soit, très rarement, la situation inverse (2 %).

Un effet marqué du niveau de diplôme

Quel que soit le milieu social, ici approché par le niveau de diplôme, une très forte majorité de couples (91 %) demande à connaître le sexe de l'enfant (figure 1).

(1) D'autres techniques que l'échographie permettent d'identifier le sexe (amniocentèse, biopsie du placenta, prélèvement d'ADN par prise de sang, test d'urine...). Elles sont le plus souvent utilisées pour des raisons médicales.

* Université Paris Nanterre/Cresppa.

° Université Versailles St Quentin/Printemps - Ined.

■ Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne/CESSP.

◇ Université de Créteil/Printemps.

Si le phénomène est généralisé, des variations significatives sont néanmoins repérables. Moins les parents sont diplômés, plus ils sont nombreux à demander s'ils attendent une fille ou un garçon. Les couples dont la femme a un niveau d'études inférieur au bac sont 96 % à l'avoir fait contre 86 % de ceux dont la femme a un diplôme Bac + 5 ou plus. Le même gradient se retrouve du côté des pères, chez qui on passe de 95 % à 84 %.

Autrement dit, les couples qui ne souhaitent pas savoir sont trois fois plus nombreux dans les milieux fortement diplômés (15 %) que dans les milieux faiblement diplômés (5 %).

Cette variation en fonction du diplôme pourrait être due à des différences sociales, notamment concernant les rapports à la médicalisation de la grossesse, la propension à résister aux normes sociales dominantes, la recherche de pratiques distinctives ou encore la tolérance à l'incertitude. Par exemple, les couples diplômés ont tendance à afficher une relative distance concernant les nombreuses injonctions

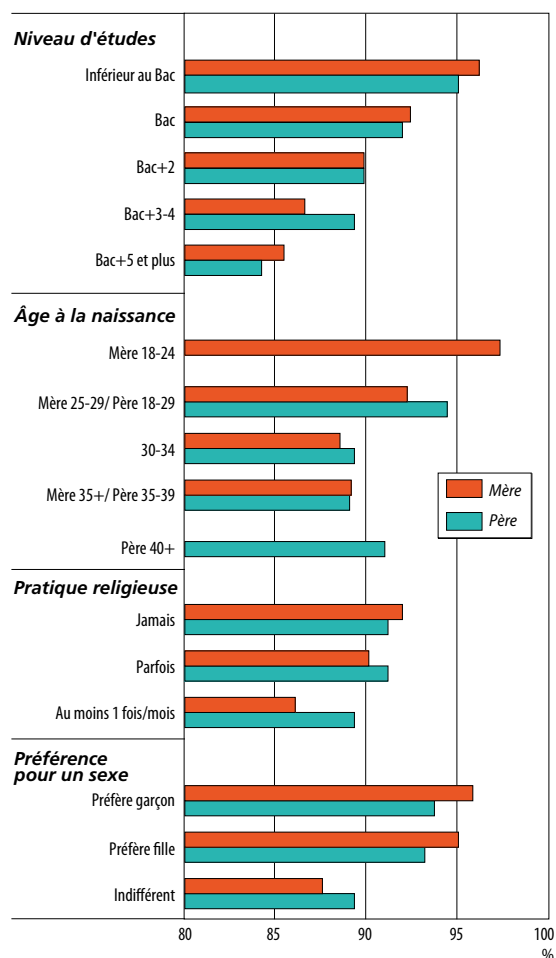
sociales à sexuer les préparatifs de l'accueil d'un enfant à naître [3].

Être jeune et attendre son premier enfant : des facteurs plutôt favorables à la connaissance du sexe de l'enfant

Conjointement au niveau d'études, certaines caractéristiques démographiques, culturelles et familiales jouent, mais dans une moindre mesure, sur l'identification précoce du sexe de l'enfant à naître.

Les parents les plus jeunes, âgés de moins de trente ans, ont demandé plus souvent que les autres à connaître le sexe du fœtus⁽²⁾ (figure 1). Plus précisément, les rares mères de moins de 25 ans (qui représentent 14 % des couples cohabitants) sont 97 % à avoir demandé le sexe, contre 92 % des 25-29 ans et 89 % des 30 ans et plus. Mais les mères les plus jeunes sont aussi plus souvent celles qui attendent leur premier enfant. Or, être parents pour la première fois est associé à une demande légèrement plus fréquente de cette information : 92,5 % au premier enfant contre 90 % quand il y en a déjà d'autres (figure 2). Dans les familles qui avaient déjà au moins un enfant, la demande dépend en partie du sexe des aîné-es. Lorsque les parents de deux enfants n'ont eu que des garçons ou que des filles, ils demandent davantage le sexe que lorsqu'ils ont déjà une descendance mixte. L'aspiration à un « équilibre »

Figure 1. Connaître le sexe de l'enfant à naître selon les caractéristiques sociodémographiques, la pratique religieuse et les préférences de sexe des parents



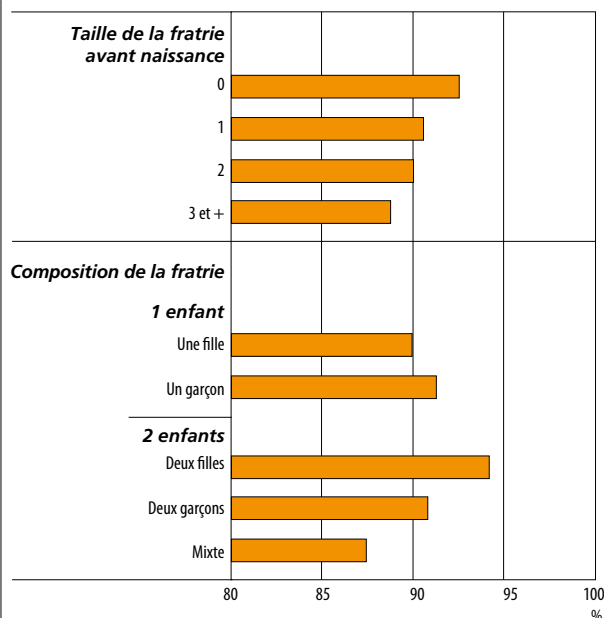
Olivia Samuel, Carole Brugeilles, Christine Hamelin, Anne Paillet, Agnès Pélage, *Population & Sociétés*, n° 617, décembre 2023, Ined.

Note : Pour chacune des variables, les écarts de la connaissance du sexe selon les caractéristiques des parents sont significatifs au seuil de 1 %.

Champ : Répondant-es en couple cohabitant, N= 12393 couples.

Source : Elfe, 2011, enquête 2 mois. Données pondérées.

Figure 2. Connaître le sexe de l'enfant à naître selon les caractéristiques de la fratrie



Olivia Samuel, Carole Brugeilles, Christine Hamelin, Anne Paillet, Agnès Pélage, *Population & Sociétés*, n° 617, décembre 2023, Ined.

Note : La taille et la composition de la fratrie de l'enfant à naître sont calculées parmi l'ensemble des enfants de la mère et/ou du père vivant ou non dans le ménage. Pour chacune des variables, les écarts de la connaissance du sexe selon les caractéristiques familiales sont significatifs au seuil de 1 %.

Champ : Répondant-es en couple cohabitant, N= 12393 couples.

Source : Elfe, 2011, enquête 2 mois. Données pondérées.

(2) Ces résultats et les suivants se maintiennent toutes choses égales par ailleurs (âge, niveau d'études, taille de la fratrie, préférence de sexe et pratique religieuse) : voir le modèle de régression en données complémentaires en ligne. <https://doi.org/10.34847/nkl.992fw7j4>

sexué au sein des familles, autrement dit le désir d'avoir au moins une fille et un garçon, qui est couramment observé dans les pays européens [4], pourrait expliquer ce comportement : les parents souhaitant une descendance mixte chercheraient, dès la grossesse, à confirmer la réalisation de cette aspiration. Connaître par anticipation le sexe leur donnerait du temps pour s'adapter à une possible déception momentanée vis-à-vis du sexe annoncé, comme l'ont montré des analyses fondées sur des entretiens auprès de familles attendant un enfant [3]. La préférence pour avoir une fille ou un garçon agit également sur la volonté de connaître le sexe de l'enfant avant la naissance. Un peu moins de la moitié des mères (45 %) et des pères (41 %) ont manifesté une préférence pour le sexe de l'enfant à naître, et ces couples souhaitent davantage connaître son sexe à l'avance. À l'inverse, les pères et plus encore les mères qui déclarent être indifférent-es au sexe de l'enfant à naître⁽³⁾, demandent moins souvent à savoir (figure 1). Par exemple, 90 % des femmes déclarant avoir été indifférentes au sexe de leur 1^{er} enfant ont voulu savoir si elles attendaient une fille ou un garçon, contre un peu plus de 97 % de celles qui expriment avoir eu une préférence. Cette tendance se retrouve pour tous les rangs de naissance chez les mères. Notons que les parents les plus diplômés, évoqués précédemment, sont à la fois ceux qui expriment le moins de préférence à l'égard du sexe du futur enfant et ceux qui demandent le moins à le connaître à l'avance. À titre d'exemple, les mères diplômées au niveau Bac + 5 sont 62 % à se déclarer indifférentes contre 48 % des moins diplômées.

Les mères et, dans une moindre mesure, les pères qui pratiquent régulièrement une religion demandent nettement moins souvent que les autres à connaître le sexe pendant la grossesse ; les mères qui assistent à un office religieux au moins une fois par mois sont 86 % à le demander contre 90 % de ceux qui y assistent parfois et 92 % de ceux qui n'y assistent jamais (figure 1). Cette demande moins fréquente ne signifie pas pour autant que les parents pratiquants seraient plus détachés des normes de genre ; ils déclarent autant de préférence ou d'indifférence pour le sexe de l'enfant à naître que les parents peu ou pas pratiquants.

Un effet modeste du suivi médical de la grossesse

L'identification du sexe de l'enfant au cours de la grossesse se fait dans un cadre bien particulier, très généralement celui du suivi médical prénatal. De fait, le souhait de connaître le sexe du fœtus ne peut être réalisé que si les moyens techniques qui le permettent sont accessibles aux parents. En proposant d'annoncer le sexe ou en répondant positivement à l'attente des parents, les professionnel·les de santé participent à la banalisation de la connaissance du sexe avant la naissance, qui en fait aujourd'hui une pratique sociale généralisée. Toutefois, on peut s'interroger sur les conditions d'accès à cette information selon les modalités du suivi médical et d'accompagnement de la grossesse : professionnel·les assurant le suivi prénatal, nombre de consultations et échographies. Sept visites

prénatales et trois échographies sont préconisées au cours de la grossesse, mais 65 % des femmes de l'échantillon ont eu huit visites ou plus et 64 % ont eu plus de trois échographies.

Certaines situations sont un peu plus favorables à la connaissance du sexe pendant la grossesse. Lorsque la femme a eu de nombreuses visites prénatales (12 consultations ou plus) ou échographies (5 ou plus), les couples ont un peu plus souvent demandé à savoir le sexe de l'enfant (tableau). Les petites différences constatées⁽⁴⁾ pourraient en partie être dues à des « effets d'aubaine » liés au nombre de consultations. Les consultations et les échographies successives sont autant d'occasions de savoir. Il arrive également qu'un suivi avec de nombreuses consultations et échographies soit lié à des problèmes médicaux nécessitant de connaître le sexe.

Lorsque la mère est suivie principalement par un·e spécialiste en obstétrique (gynécologue, obstétricien·ne, sage-femme), les couples font un peu plus souvent cette demande (91 %) que lorsque c'est un·e généraliste qui assure ce suivi (86 %). Ce recours très rare à un·e généraliste pourrait être dû à des difficultés d'accès à un·e spécialiste ou à une volonté des parents d'un suivi moins médicalisé. Par ailleurs, les généralistes disposent rarement d'un équipement qui leur permettrait de réaliser une échographie, ce qui limite pour les couples les opportunités de savoir.

Tableau. Demander à connaître le sexe selon les caractéristiques du suivi prénatal

	Distribution (%) de l'ensemble de la population	Proportion (%) de couples qui ont demandé
Nombre de visites prénatales		
0-5	3,8	91,4
6-7	31,3	89,8
8-9	40,0	91,4
10-11	12,3	91,1
12 et plus	10,3	93,8
Non renseigné	2,4	94,1
Professionnel·les principal·es du suivi prénatal		
Gynécologue ou obstétricien·ne	65,3	91,3
Généraliste	5,5	87,7
Sage-femme	11,6	91,4
Plusieurs professionnel·les	15,5	91,6
Personne et non réponse	2,0	89,7
Nombre d'échographies		
0-3	36,4	90,1
4	23,3	90,6
5	12,3	90,8
6 et plus	28,0	93,1

Note : Pour chacune des variables, les écarts de la connaissance du sexe selon les caractéristiques du suivi prénatal sont significatifs au seuil de 1 %.

Champ : Répondant·es en couple cohabitant, N= 12393 couples.

Source : Elfe, 2011, enquête 2 mois. Données pondérées.

(3) La question posée aux deux mois de l'enfant, donc après la naissance, était la suivante. « Avant ou pendant votre grossesse, personnellement, souhaitez-vous avoir : un garçon, une fille, vous n'aviez aucune préférence ».

(4) Ces différences sont significativement différentes toutes choses égales par ailleurs pour le type de professionnel·les et le nombre d'échographies mais pas pour le nombre de visites prénatales : voir le modèle de régression en données complémentaires en ligne : <https://doi.org/10.34847/nkl.992fw7j4>.

« Vous attendez une fille ou un garçon ? » : lorsqu'ils attendent un enfant, la plupart des parents sont soumis dans leur entourage à cette question désormais banale. Demander à connaître le sexe de l'enfant à naître est devenu une norme dont seul un couple sur dix se distancie. Dans le discours ordinaire des parents cette demande est notamment justifiée par la nécessité de préparer l'arrivée de l'enfant et d'ajuster les préparatifs au sexe de celui-ci, en particulier l'achat des vêtements, le choix du prénom, l'aménagement de la chambre, la préparation des enfants aînés à avoir une sœur ou un frère et se préparer à devenir le parent d'une fille ou d'un garçon [5]. Les parents avancent également l'importance de ce moment où le sexe leur est annoncé pour construire le lien avec leur futur enfant en humanisant le fœtus, en lui attribuant un sexe et, ce faisant, en le personnalisant [6][7]. Ces discours et pratiques montrent à quel point la question du genre est centrale dans la grossesse. Le désir de connaître le sexe de l'enfant à naître peut être considéré comme une manifestation du processus d'inscription de chaque individu dans une catégorie de

sexe, catégorie qui associe le sexe anatomique à une série d'attributs et de rôles sociaux masculins ou féminins. La connaissance précoce du sexe fait partie de l'ensemble de pratiques qui distinguent très tôt, dans la plupart des familles, l'arrivée d'une fille de celle d'un garçon. Reste à savoir dans quelle mesure cette connaissance précoce joue un rôle dans la socialisation ultérieure des petites filles et des petits garçons.

Références

- [1] Larrieu G., 2021, Naître déjà fille ou garçon. Processus d'humanisation et de sexualisation du fœtus pendant la grossesse, *Terrains et travaux*, 39, p. 241-266. <https://doi.org/10.3917/tt.039.0241>
- [2] Guilamoto C. Z., 2015, La masculinisation des naissances. État des lieux et des connaissances, *Population*, 70(2), p. 201-264. <https://doi.org/10.3917/popu.1502.0201>
- [3] Pélage A., Brachet S., Brugeilles C., Paillet A., Rollet C., Samuel O., 2016, "Alors c'est quoi, une fille ou un garçon ?". Travail de préparation autour du genre pendant la grossesse, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 214(4), p. 30-45. <https://doi.org/10.3917/arss.214.0030>
- [4] Mills M., Begall K., 2010, Preferences for the sex-composition of children in Europe: A multilevel examination of its effect on progression to a third child, *Population Studies*, 64(1), p. 77-95. <https://doi.org/10.1080/00324720903497081>
- [5] Barnes M. W., 2015, Anticipatory socialization of pregnant women: Learning fetal sex and gendered interactions, *Sociological Perspectives*, 58(2), p. 187-203. <https://doi.org/10.1177/0731121414564883>
- [6] Larkin L., 2006, Authentic Mothers, Authentic Daughters and Sons: Ultrasound Imaging and the Construction of Fetal Sex and Gender, *Canadian Review of American Studies*, 36(3), p. 273-291. <https://doi.org/10.3138/CRAS-s036-03-03>
- [7] Pélage A., 2019, Our "Baby" on YouTube: The gendered life stories of the unborn, *European Journal of Life Writing*, 8, p. 69-90. <https://doi.org/10.21827/ejlw.8.35666>

Encadré. Données et méthode

L'Étude longitudinale française depuis l'enfance (Elfe) est une enquête réalisée auprès de 18 300 familles ayant eu un enfant en 2011. Elle interroge régulièrement ces familles depuis la naissance de leur enfant et ce jusqu'à ce qu'il ou elle atteigne l'âge adulte (<https://www.elfe-france.fr/>). Les données utilisées ont été collectées par téléphone auprès des deux parents lorsque leur enfant était âgé-e de 2 mois.

Les résultats présentés portent sur la configuration parentale largement majoritaire en 2011, à savoir les couples composés d'une femme et d'un homme cohabitant aux deux mois de l'enfant. Dans l'enquête, 5 % des enfants vivaient avec un seul parent à deux mois et seulement 28 enfants avaient des parents de même sexe (configurations familiales non prises en compte par la suite). Le sous-échantillon d'étude comporte donc 12 393 enfants dont chacun des deux parents a répondu de façon indépendante à la question sur la connaissance du sexe. L'analyse compare les couples dans lesquels au moins un des conjoints a demandé à savoir le sexe à ceux qui n'ont pas demandé. Définis de la sorte, les couples « ayant demandé » représentent 91 % de l'ensemble des couples cohabitants. Il faut noter que si la question posée aux parents porte sur leur demande de connaissance du sexe de l'enfant à naître, il est très possible que dans un certain nombre de cas ce soit un-e professionnel-le de santé qui ait proposé de donner l'information.

Il serait intéressant qu'à la suite d'Elfe de nouvelles enquêtes à grande échelle soient menées pour actualiser ces données de 2011 en tenant notamment compte des évolutions des techniques d'identification précoce du sexe, de la médicalisation de la grossesse et des attentes des parents quant à l'anticipation du sexe de leur future enfant.

Résumé

Demander à connaître le sexe de l'enfant à naître est une pratique généralisée en France. L'enquête nationale Elfe indique que seul un couple sur dix ne le demande pas. Les parents les plus éduqués, ceux qui ont déjà eu des enfants et de sexe différent, et ceux qui ont une pratique religieuse régulière sont les moins demandeurs. À l'inverse, ils sont plus nombreux à le faire quand ils sont très jeunes, quand ils déclarent une préférence pour un sexe plutôt que l'autre, et quand le suivi de la grossesse a fait l'objet de nombreuses visites médicales et d'échographies.

Mots-clés

sexe, genre, naissance, grossesse, enquête Elfe, France